

Les points clés d'Avenir Modéré

- ////// **Un fonds principalement composé de produits monétaires** pour une prise de risque limitée
- ////// **Une diversification possible grâce aux poches actions et obligations** pour chercher à surperformer les marchés monétaires
- ////// **Une gestion flexible** permettant de s'adapter aux différentes situations de marchés

Pour en savoir plus

retrouvez Olivier Tulasne en vidéo sur :
www.interepargne.natixis.com/avenirmodere



Point d'attention

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en avril 2013, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans la notice d'information/le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, la notice d'information/le DICI, dont vous devez prendre connaissance, devra vous être remis. Elle/Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Ref. : DEPAVMODERE019/0413



Natixis Interépargne

30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
Adresse postale :
BP 4 - 75060 Paris Cedex 02
Société Anonyme au capital de 8 890 784 euros
RCS Paris 692 012 669
www.interepargne.natixis.com



Avenir Modéré

Cherchez à dynamiser
la performance de votre épargne
avec une prise de risque limitée

BANQUE DE DE GRANDE CLIENTÈLE
ÉPARGNE
SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS



Pourquoi choisir Avenir Modéré ?

Une solution différente et complémentaire aux fonds monétaires

Depuis plusieurs mois, les marchés monétaires offrent des rendements très faibles. Les fonds monétaires en subissent directement les conséquences avec des performances fortement réduites.

Investi principalement en produits monétaires, Avenir Modéré cherche à vous offrir une performance supérieure à celle des produits monétaires grâce à des investissements sur les **actions européennes à hauteur de 10 % maximum** et sur les **obligations de la zone euro à hauteur de 20 % maximum**.

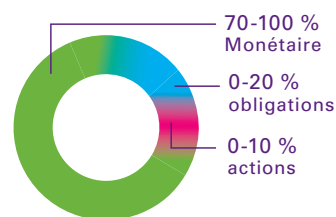
Son objectif de gestion est de surperformer l'indicateur de référence, composé de l'Eonia (95 %)⁽¹⁾ et du Stoxx Europe 600 (5 %)⁽²⁾ sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans.

Il s'adresse aux **épargnants souhaitant dynamiser les performances de leur épargne avec une prise de risque limitée**.

Une gestion active et flexible

Afin de limiter le risque pour les épargnants, Avenir Modéré est investi de 70 à 100 % en produits monétaires. En complément de cette gestion prudente, Avenir Modéré peut être investi **jusqu'à 10 % en actions et 20 % en obligations pour dynamiser la performance**. Cette allocation est **flexible et dynamique**. Par exemple, lorsque les gérants anticipent une hausse des marchés actions, l'exposition du fonds à ces dernières augmente. À l'inverse, ils peuvent se désinvestir complètement de ces marchés s'ils anticipent une baisse.

Composition du fonds



Et toujours...

Une liberté de versement

Vous investissez dans Avenir Modéré **selon les modalités de versement habituelles de votre plan d'épargne salariale** :

- versements libres ou périodiques,
- investissement de tout ou partie de votre participation ou intéressement...

et vous pouvez à tout moment effectuer des arbitrages vers d'autres supports de placement.

Un cadre avantageux

Vous bénéficiez des **nombreux avantages de l'épargne salariale** :

- exonérations fiscales,
- frais de gestion réduits,
- possibilité d'abondement de votre entreprise,
- cas de déblocage anticipé...

L'expertise de Natixis Interépargne et Natixis Asset Management

Natixis Interépargne assure la gestion administrative de votre dispositif. Pionnière en matière de produits et de services d'épargne salariale, elle est n°1 de la tenue de comptes d'épargne salariale avec plus de 3 millions⁽³⁾ de comptes salariés gérés.

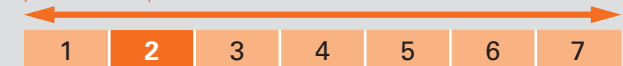
La gestion financière est, quant à elle, confiée à **Natixis Asset Management**, un des leaders de la gestion d'actifs d'épargne salariale en France, avec près de 21 % de parts de marché⁽⁴⁾.

Caractéristiques principales

Profil de risque et de rendement⁽⁵⁾

à risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

à risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



Gestion des risques : Le fonds est principalement exposé au risque de taux. Il est également soumis à un risque actions, à un risque de crédit et à un risque de change.

Univers d'investissement : Titres monétaires et obligataires de la zone euro et actions européennes

Fonds de fonds : Oui

Fonds maître : Aucun

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Diversifié

Société de gestion : Natixis Asset Management

Teneur de comptes conservateur des parts : Natixis Interépargne

Date de création : 22 mars 1996

Devise : Euro

Indicateur de référence : 95 % Eonia + 5 % Stoxx Europe 600 (dividendes nets réinvestis)

Affectation des résultats : Capitalisation

Horizon de placement : 3 ans minimum⁽⁶⁾

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Commissions et frais :

Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :

- souscription à l'entrée : au plus égale à 0,75 % du montant du versement⁽⁷⁾
- rachat à la sortie : néant

Commissions indirectes, à la charge du fonds :

- souscription : néant
- rachat : néant

Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds :

- 1,35 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds

Frais de gestion indirects, à la charge du fonds :

- 1 % TTC maximum l'an de l'actif net des OPCVM sous-jacents

(1) L'Euro OverNight Index Average est l'indice de référence des placements monétaires. Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, calculée par la Banque Centrale Européenne à partir de données quotidiennes fournies par un échantillon de banques. <http://fr.euribor-rates.eu/eonia.asp>

(2) Indice représentatif de la performance des marchés actions européennes. Il est calculé dividendes nets réinvestis. http://www.stoxx.com/indices/index_information.html?symbol=SXXP

(3) Source : au 30 juin 2012.

(4) Source : AFG au 30 juin 2012.

(5) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

(6) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

(7) À la charge de l'entreprise ou du porteur de parts selon chaque accord de participation ou de groupe et/ou plan d'épargne.